



L'épidémie mystérieuse à Aubière en 1758

*Une maladie qui, par ses ravages,
n'aurait pas manqué de répandre la terreur...*

Pierre Bourcheix

L'épidémie mystérieuse

Aubière, avril 1758

Les limites de la science et de la médecine au XVIII^{ème} siècle vont nous apparaître cruellement avec la révélation de ces documents de la série C des archives départementales. A travers un échange de lettres et de rapports entre le docteur Monestier et Monsieur de Ballainvilliers, Intendant d'Auvergne, nous prendrons conscience de l'étendue du désarroi et de la consternation des témoins, et surtout de la sidération, de la détresse voire du désespoir des victimes. A Versailles, on s'interroge...

Une intoxication alimentaire ?

Tous les documents sont datés d'avril 1758, sauf le dernier, daté du 3 juin. A la lecture du premier d'entre eux, le mémoire du docteur Monestier, en date du 5 avril, nous sommes ébahis par l'ampleur du premier bilan constaté par le médecin : « ... la maladie qui dans les quinze jours précédents avait enlevé plus de 80 personnes ». Il observe plusieurs symptômes : fièvre continue, maux de tête ; la forte sueur des malades en serait la manifestation de la réaction de l'organisme. « ...La maladie n'étoit point inflammatoire dans son principe mais occasionnée par un corps étranger dans les premières voyes. » A cela, il recommande de « donner sur le champ des remèdes vermifuges et laxatifs aux uns, vomitifs aux autres, simplement purgatifs suivant que le temps de la maladie, l'inspection, l'état ou le récit du malade m'indiquoient le siège du mal, ou dans l'estomac, ou dans les intestins ». Et, sur les soixante-quatre malades traités depuis « le premier jour et auxquels j'ay continué et continue mes soins, il y en a peu qui n'aie rendu plusieurs vers, grands ou petits, séparément ou en paquet, et tous généralement se trouvent si notablement soulagés que presque tous ces premiers qui occupaient leurs parents sont aujourd'huy en état de leur rendre les mêmes soins ».

« Je visitai hier quatre nouveaux malades, aujourd'huy six, et dans ce bourg il n'y en a que deux qui périssent, qui sont les nommés Gyoux¹, mari et femme, l'un âgé de 88 ans et l'autre de 90 ». Voir l'Etat des remèdes plus loin.

On ne peut que louer l'efficacité du docteur Monestier !

En conséquence je fis donner sur le champ des remèdes vermifuges et laxatifs, aux uns vomitifs, aux autres simplement purgatifs, suivant que le temps de la maladie, l'inspection, le récit ou le récit du malade, m'indiquoient le siège du mal, ou dans l'estomac, ou dans les intestins, et ces remèdes ont si bien réussi que de soixante et quatre malades que j'ay traités le premier jour, et auxquels j'ay continué et continue mes soins, il y en a peu qui n'aie rendu plusieurs vers, grands ou petits, séparément ou en paquet: et tous généralement se trouvent si notablement soulagés, que presque tous ces premiers qui occupoient leurs parents, sont aujourd'hui en état de leur rendre les mêmes soins.

Je visitai hier quatre nouveaux malades, aujourd'hui six: et dans tout ce bourg, il n'y en a que deux qui périssent, qui sont les nommés Gyoux, mari et femme, l'un âgé de quatre-vingt-huit ans, et l'autre de quatre-vingt-dix.

A Aubière, le 5^{ème} avril ou sept heures du soir 1758 Monestier D.

Extrait du mémoire envoyé par Monestier à Ballainvilliers, daté du 5 avril 1758.

¹ - Un couple du nom de Gyoux : parmi tous ceux nés entre 1668 et 1672, je n'ai pu identifier personne.

**Etat des remèdes distribués à Aubière par M. Dulac, apothicaire,
Par ordre de Ballainvilliers, sur l'ordonnance du docteur Monestier.**

<i>1758. du 1^{er} avril dix sept medecines</i>					
<i>du 6^o dix Sept medecines</i>	<i>25</i>	<i>-</i>	<i>10</i>		
<i>du 7^o trois medecines</i>	<i>4</i>	<i>-</i>	<i>10</i>		
<i>plus trois ppris ap^o sene, pargatur et s'ebriuges</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>5</i>		
<i>du 8^o douze medecines</i>	<i>18</i>	<i>-</i>	<i>5</i>		
<i>du même jour trois ppris ap^o sene Comme des sus</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>5</i>		
<i>plus un conuil en trois verres avec le s'prop de limon et le cristat mineral</i>	<i>1</i>				
<i>plus deux ppris p'caucauaha</i>	<i>1</i>				
<i>plus une ppris dias cordium</i>				<i>5</i>	
<i>du 9^o cinq medecines</i>	<i>7</i>	<i>-</i>	<i>10</i>		
<i>plus deux grands emplastres vespatorie</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>10</i>		
<i>plus donne a messieurs monestier pour les mêmes p'uvres deux onces tartre emetique</i>	<i>3</i>				
<i>plus vingt quatre ppris pilules fundentes, vermisuges et purgatives</i>	<i>12</i>				
<i>plus un cathyris de huit onces</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>4</i>		
<i>du 10^o dix huit medecines</i>	<i>27</i>				
<i>plus trois ppris ap^o sene Comme des sus</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>5</i>		
<i>plus trois onces manne</i>			<i>15</i>		
<i>du 12^o quinze medecines</i>	<i>22</i>		<i>10</i>		
<i>du 14^o vingt deux medecines</i>	<i>33</i>		<i>10</i>		
<i>plus trente trois ppris pilules Comme des sus</i>	<i>16</i>		<i>10</i>		
<i>du 16^o vingt medecines</i>	<i>30</i>				
<i>plus deux portions cord^o vermisuges et unedine</i>	<i>3</i>				
<i>plus deux onces theriaque sine</i>	<i>1</i>		<i>10</i>		
241 # 19 0^o					
<i>Suite de l'autre part.</i>					
<i>du 17^o quarante ppris pilules Comme des sus</i>	<i>20</i>				
<i>plus une medecine</i>	<i>01</i>	<i>-</i>	<i>10</i>		
<i>du 18^o dix huit medecines</i>	<i>27</i>				
<i>plus une livre dix onces theriaque sine</i>	<i>19</i>	<i>-</i>	<i>10</i>		
<i>plus une once s'prop de chlorie Gise de rhubarbe</i>			<i>10</i>		
<i>du 19^o une medecine</i>			<i>1</i>	<i>10</i>	
<i>du 20^o dix sept medecines</i>	<i>25</i>		<i>10</i>		
<i>plus donne a messieurs monestier deux onces tartre emetique</i>				<i>3</i>	
<i>du 21^o une medecine</i>			<i>1</i>	<i>10</i>	
<i>plus trois ppris opiatte purgatives, s'ebriuges et vermisuges</i>			<i>1</i>	<i>10</i>	
<i>du 22^o onze medecines</i>			<i>16</i>	<i>10</i>	
<i>plus une once onguent de la mere</i>				<i>5</i>	
<i>du 23^o quatre medecines</i>			<i>6</i>		
<i>du 24^o huit medecines</i>			<i>12</i>		
<i>plus trois ppris opiatte Comme des sus</i>			<i>1</i>	<i>10</i>	
<i>plus quarante ppris pilules</i>			<i>20</i>		
<i>du 25^o cinq medecines</i>			<i>7</i>	<i>10</i>	
<i>du 26^o dix medecines</i>			<i>15</i>		
<i>plus vingt deux ppris pilules Comme des sus</i>			<i>16</i>		
<i>du 27^o sept medecines</i>			<i>10</i>	<i>10</i>	
<i>plus quatre ppris opiatte Comme des sus</i>			<i>2</i>		
<i>du 28^o sept medecines</i>			<i>10</i>	<i>10</i>	
<i>du 29^o six medecines</i>			<i>9</i>		
<i>plus cinq ppris opiatte Comme des sus</i>			<i>2</i>	<i>10</i>	
<i>plus deux onces tartre s'ebrie</i>				<i>3</i>	
<i>du 30^o huit medecines</i>			<i>12</i>		
<i>plus conf. s'hy. trois onces et demy</i>			<i>2</i>	<i>12</i>	<i>5</i>
<i>plus conf. alkermes trois onces et demy</i>			<i>3</i>	<i>10</i>	
<i>plus une once pied de chat</i>				<i>5</i>	
<i>du p^{er} may onze medecines</i>			<i>16</i>	<i>10</i>	
510 # 11 0^o					

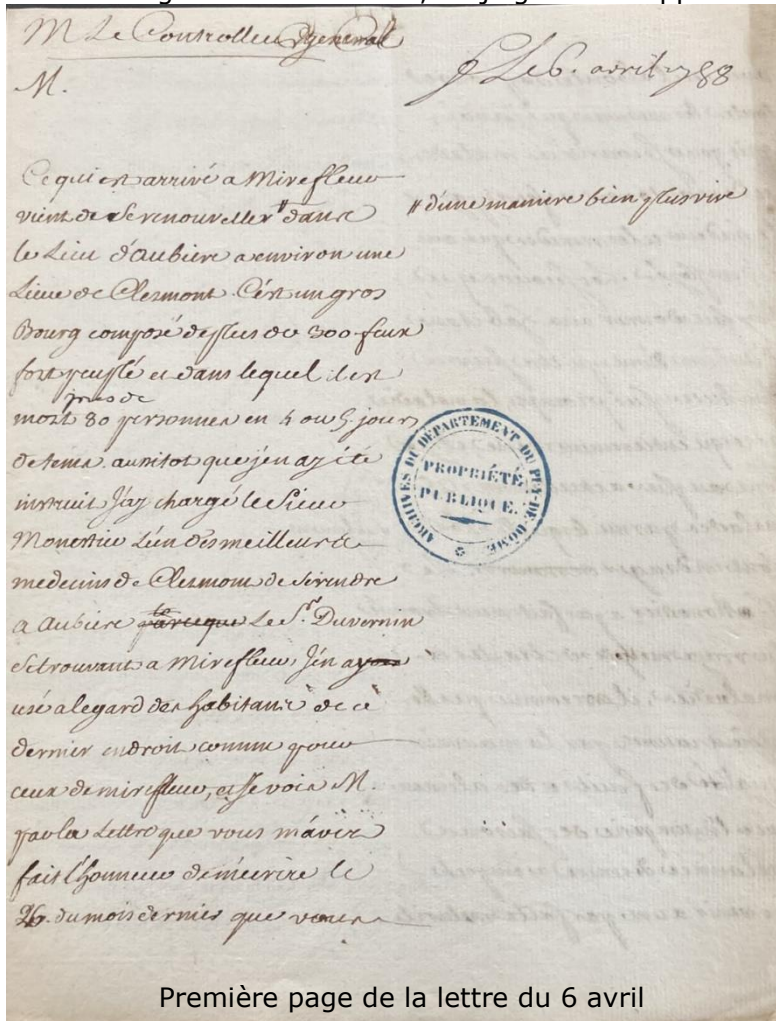
Etat des remèdes distribués à Aubière par M. Dulac, apothicaire,
Par ordre de Ballainvilliers, sur l'ordonnance du docteur Monestier.

Suite de la autre part		§ 10 ^e	11 ^e	6 ^e
du 2 ^e may sept médecines		10.	10.	
plus quatre vingt prises pilules Comme dessus		40.		
du 3 ^e onse médecines		16.	10.	
du 4 ^e neuf médecines		14.	10.	
du 5 ^e six médecines		9.		
plus huit prises opiatte Comme dessus		4.		
plus deux onces tartre emetique		3.		
du 6 ^e onse médecines		16.	10.	
du 7 ^e onse médecines		16.	10.	
du 8 ^e huit médecines		12.		
du 9 ^e sept médecines		10.	10.	
du 10 ^e quatorse médecine		22.	10.	
du 11 ^e quatre médecines		6.		
plus six prises opiatte Comme dessus		3.		
du 12 ^e huit médecines		12.		
plus six prises opiatte Comme dessus		3.		
plus un paquet sel de l'opon				1.
du 13 ^e deux médecines		3.		
plus six prises opiatte C.D.		3.		
du 14 ^e quatre médecines		6.		
plus six prises opiatte		3.		
du 15 ^e huit médecines		18.	10.	
plus deux onces tartre emetique		3.		
du 17 ^e trois médecines		19.	10.	
plus deux prises opiatte		1.		
du 18 ^e cinq médecines		17.	10.	
plus une prise opiatte C.D.			10.	
plus deux calcine			10.	
du 19 ^e sept médecines		10.	10.	
du 20 ^e huit médecines		12.		
du 21 ^e cinq médecines		7.	10.	
				§ 12 ^e
				15 ^e
				6 ^e

Suite de la autre part		§ 12 ^e	15 ^e	6 ^e
du 22 ^e may sept médecines		10.	10.	
plus une prise poudre Capillaire			10.	
plus cinq prises poudre purg. et de l'opon		1.	10.	
du 23 ^e cinq médecines		7.	10.	
Le total de present memoire monte				§ 12 ^e
huit cent trente deux livres quinze sols				15 ^e
six deniers				6 ^e
messieurs L'Intendant et le Proc. & Messieurs que J'ay Envoies deux garçons tous les jours pour les tenir bien les Remedes & les Chaque malade				

Une maladie qui, par ses ravages, n'aurait pas manqué de répandre la terreur...

Dans une lettre du 6 avril, l'Intendant d'Auvergne, Mr de Ballainvilliers, en rend compte au Contrôleur général à Versailles, en joignant le rapport résumé ci-dessus :



Première page de la lettre du 6 avril

« Ce qui est arrivé à Mirefleurs vient de se renouveler, d'une manière bien plus vive dans le lieu d'Aubière, à environ une lieue de Clermont. C'est un gros bourg composé de plus de 300 feux², fort peuplé et dans lequel il est mort près de 80 personnes en 4 ou 5 jours de tems ; aussitôt que j'en ay été instruit j'ay chargé le sieur Monestier, l'un des meilleurs medecins de Clermont, de se rendre à Aubière, le sieur Duvernin se trouvant à Mirefleurs. J'en ay usé à l'égard des habitants de ce dernier endroit comme pour ceux de Mirefleurs et je dois, Monsieur, par la lettre que vous m'avait fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois dernier que vous avez eu la bonté d'approuver toutes les mesures que j'avois pris pour secourir ces malades et de m'autoriser à faire payer le medecin et les remèdes qui ont été employés. Les secours que j'ay fait donné aux habitants d'Aubière n'ont pu être suivis d'un succès plus prompt. La maladie a presque

entièrement cessé, il y a tout au plus actuellement 25 malades parmi lesquels 2 ou 3 seulement sont en danger. Le sieur Monestier a parfaitement trouvé la vraie méthode de traiter ces maladies, il a reconnu quelles étoient causées par la mauvaise qualité des fruits et des aliments que l'intempérie de saison de l'année dernière a empêché de venir à une parfaite maturité. Pour remédier et ayder l'efficacité des remèdes j'ay fait donner du bouillon aux pauvres malades hors d'état de s'en procurer. Toutes ces dépenses ne seront pas considérables et je ne pense pas que l'on puisse faire un meilleur usage des secours qu'il est possible de donner.

J'ay l'honneur, Monsieur, de joindre à ma lettre une copie du mémoire que le sieur Monestier m'a remis qui contient le détail de ce qui s'est passé à Aubière et la situation actuelle de cette maladie. Comme j'en ay été instruit des premiers et qu'elle s'annonçoit de la manière la plus vive et la plus capable de répandre l'allarme dans cette ville j'ay pris les mesures les plus [directes] pour y apporter du secours et j'ay la satisfaction de voir que ces bruits n'ont point pénétré et que l'on apprendra à Clermont la cessation d'une maladie qui par sa proximité et par ses ravages n'auroit pas manqué d'y répandre la terreur... »

² - Feu : en général, on dénombre 4,5 personnes par feu. 300 feux équivalent à 1350 personnes.

Que sont devenus les cadavres des victimes ?

Loin de moi de porter un quelconque jugement sur les conclusions et les médications ordonnées par le docteur Monestier ; en revanche, je vais essayer de vérifier si le nombre de victimes décomptées aussi bien par Monestier que par Ballainvilliers (80 morts) se retrouve sur les registres paroissiaux d'Aubière.

« ... la maladie qui dans les quinze jours précédents avait enlevé plus de 80 personnes », annonce le docteur Monestier le 5 avril.

Le curé d'Aubière, messire Mosnier, a enregistré très exactement 13 sépultures entre le 1^{er} mars et le 5 avril inclus !

Où sont ces 80 cadavres en 15 jours (selon Monestier) ou en 4 ou 5 jours (selon Ballainvilliers) ?

Une grande fosse commune aurait-elle évité au prêtre ou à son vicaire de mentionner la sépulture de tous ces Aubiéris ?³

Ballainvilliers aurait-il « validé » à son corps défendant une surévaluation du nombre des victimes par Monestier ou ce dernier aurait-il voulu parler de malades n'ayant pas succombé ?...

Mars-Avril 1758 – Actes de sépultures (Registre paroissial d'Aubière)

Noms et Prénoms	Conjoints ou enfant de	Âges	Décédé le	Enterrés le
Antoinette Bonabry	Michel Chavagnat	70 ans	01/03/1758	02/03/1758
Jean Gioux	Fils de Michel	7 ans	06/03/1758	07/03/1758
Michelle Denouverd (?)	François Pignol	28 ans	06/03/1758	08/03/1758
Guillaume Breuly	<i>Mort d'une chute</i>	36 ans	07/03/1758	08/03/1758
Marie Thévenon	Claude Baille	38 ans	27/03/1758	28/03/1758
Olivier Brinbourdon	--	--	30/03/1758	31/03/1758
François Noellet	--	67 ans	30/03/1758	31/03/1758
Jacques Lance	Fils de Michel	25 ans	01/04/1758	02/04/1758
Durand Besseix	Fils de Léger	4 ans	02/04/1758	03/04/1758
François Mazen	--	58 ans	03/04/1758	04/04/1758
Françoise Bourcheix	--	70 ans	03/04/1758	04/04/1758
Marie Falateuf	Jean Gioux	82 ans	04/04/1758	05/04/1758
Antonia Genest	Claude Domas	55 ans	04/04/1758	05/04/1758
Marie Brinbourdon	Gabriel Belard	55 ans	06/04/1758	07/04/1758
Anne Austou	Michel Tysseranges	60 ans	07/04/1758	08/04/1758
Peyronnelle Vaury	François Pinson	70 ans	07/04/1758	08/04/1758
Magdelaine Brinbourdon	Fille de François	2,5 ans	07/04/1758	08/04/1758
François Pinson	Peyronnelle Vaury	70 ans	09/04/1758	10/04/1758
Jeanne Colon	Jean Tysseranges	55 ans	10/04/1758	11/04/1758
Geneviève Lonchambon	Guillaume Villevaud	43 ans	11/04/1758	12/04/1758
Giraud Thévenon	--	45 ans	11/04/1758	12/04/1758
Anne Beney	Fille d'Antoine	2 a 10 m	13/04/1758	13/04/1758
Jean Taillandier	--	74 ans	14/04/1758	16/04/1758
Isabeau Deroches	Paul Taillandier	60 ans	14/04/1758	16/04/1758
Jeanne Vedet	Gabriel Breuly	80 ans	16/04/1758	17/04/1758
Antoinette Dautour	Feu Guillaume Cassière	75 ans	20/04/1758	21/04/1758
Marie Gioux	Fille à François	11 ans	20/04/1758	21/04/1758
Pierre Decors	Fils d'Amable	19 ans	25/04/1758	26/04/1758

Vous constatez avec le tableau ci-dessus que le nombre de décès en deux mois n'est pas aussi conséquent que l'annoncent les médecins plus haut...

³ - Les fouilles réalisées en 2020 sur l'emprise du cimetière Saint-Roch, rue Saint-Antoine, auraient avalisé cette version.



Confiance et reconnaissance remplacent frayeur et désespoir

Rapport de Monsieur Monestier à Monsieur l'intendant d'Auvergne, Monsieur de Ballainvilliers – 12 avril 1758 :

« L'état du bourg d'Obière, Monsieur, dont vous me demandez compte est fort différent aujourd'hui de ce qu'il étoit il y a dix ou douze jours. La confiance et la reconnaissance ont pris la place de la frayeur et du désespoir, la maladie, à la vérité, y règne encore et ne laisse pas d'enlever tous les jours quelque malades, mais ce sont ou des vieillards ou des valétudinaires⁴ ou des rebelles aux ordonnances.

Vous me faites l'honneur de me demander, Monsieur, où en est la maladie, je crois qu'elle tend à sa fin, je ne sçaurois cependant assigner définitivement son terme, il faudrait pour cela qu'il se fut écoulé deux ou trois jours pendant lesquels je n'eusse point été appelé pour de nouveaux malades ou du moins que les symptômes fussent radoucis chès ceux que la maladie attaque de nouveau, ce qui n'est pas encore arrivé un seul jour quoyque le nombre des malades diminue ; ce pauvre village a encore besoin de vos libéralités et de votre commisération ; le curé, digne prêtre et qui aide de son mieux dans les circonstances présentes, avec les notables du lieu, m'ont instamment chargé, Monsieur, les yeux baignés de larmes de reconnaissance, de vous prier de continuer les secours qui leur ont sauvé tant d'utiles habitants jusqu'astheure [sic] et sans lesquels ils en voyent nombre qui, sur la paille périroient de misère, faute de remède et de bouillon. Je vous assure, Monsieur, qu'ils n'exagèrent pas, aussi ils sont persuadés que votre âme bienfaisante sera touchée de leur triste état et ne vous permettra pas de discontinuer un secours si nécessaire.

Nous avons aujourd'hui dans ce village quarante malades, huit convalescents et deux agonisants. On a enterré ce matin un homme âgé d'environ soixante et quinze ans, une femme nouvellement accouchée, âgée de trente ans et un enfant à la mammelle qui, malgré mes ordres avait tété le lait de sa mère malade. »⁵

⁴ - Valétudinaire : qui a une santé chancelante ; maladif.

⁵ - Le registre paroissial des sépultures d'avril 1758 infirme ces trois décès. Ont-ils été enterrés dans une autre paroisse ?

L'état du bourg L'obière, Monsieur, dont vous me demandés compte en
vostre différens aujourd'hui de ce qu'il y a dix à douze jours. la confiance
et la reconnoissance ont pris la place de la frayeur et du desespoir; la maladie
à la vérité y regne encore, et ne laisse pas d'enlever tous les jours quelque
malade; mais ce sont ou des vieillards, ou des valetudinaires, ou des rebelles aux
ordonnances. Vous me faites l'honneur de me demander, Monsieur, ou en est
la maladie. je crois qu'elle tend à sa fin. je ne saurois cependant assigner
definitivement son terme, il faudroit pour cela qu'il se fus coulé d'une ou trois
jours pendant lesquels je n'eusse point été appellé pour de nouveaux malades,
ou du moins que les symptomes fussent adoucis chis ceux que la maladie
attaque de nouveau, ce qui n'est pas encore arrivé un seul jour, quoique le
nombre des malades diminue; ce pauvre village à encore besoin de vos
libéralités et de votre commisération: Le curé digne prêtre et qui aide de son
meux dans les circonstances presentes à va les notables du lieu m'ont instamment
chargés, monsieur, les yeux boignés de larmes, de reconnoissance, de vous prier
de continuer les secours qui leur ont sauvé tant d'utiles habitants jusqu'à présent
et sans lesquels ils en voyent nombre qui sur la paille periroient de misere,
faut de remède et de soüilou. Je vous assure, monsieur, qu'ils n'exagerent pas.
ainsi ils sont persuadés que vostre ame bienfaisante sera touchée de leur triste
état et ne vous permettra pas de discontinuer un secours si nécessaire.

Nous avons aujourd'hui dans ce village quarante malades, huit convalescents
et deux agonisants.

On a enterré ce matin un homme, âgé d'environ soixante et quinze ans, une
femme nouvellement accouchée, âgée de trente ans et un enfant à la mamelle
qui malgré mes ordres avoit tété le lait de sa mere malade.

A Obière le 12 avril 1758 Monestier, D. M.

Rapport de Monestier, du 12 avril 1758

On s'en inquiète à Versailles...


C'est par une lettre du 13 avril que Monsieur de Ballainvilliers informe le comte de Saint-Florentin, de la situation du bourg d'Aubière...

M. L. Contrôleur général
M. Le Comte de Saint-Florentin

Paris le 13 avril 1758.

M.

J'ai l'honneur de vous faire part
de suite de la maladie d'Aubière
suivant les nouvelles que m'en
a données hier le médecin que j'y avois
envoyé; Il m'a assuré qu'il y a encore
un cho. no. de malades dont quelques uns
sont en danger, ^{mais} de peu qu'il en est
mort depuis 6 ou 7 jours sont
des vieillards de 75 à 80 ans et il
m'a assuré que cette maladie tend à
sa fin. Je feray continuer les mêmes
secours aux habitans de ce
village jusqu'à ce que l'épidémie
ait entièrement cessé et j'en m'empromray
de vous en apprendre la nouvelle.
Je suis.



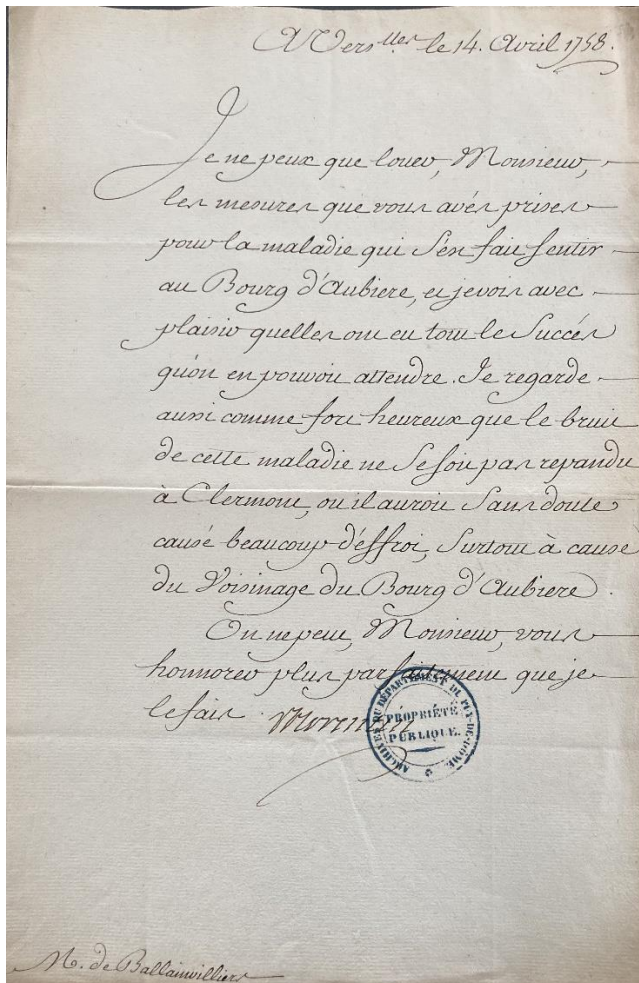
Réponse de M. de Saint-Florentin :

A Versailles, le 14 avril 1758

« Je ne peux que louer, Monsieur, les mesures que vous avez prises pour la maladie qui s'est fait sentir au Bourg d'Aubièrre et je vois avec plaisir qu'elles ont eu tout le succès qu'on en pouvait attendre. Je regarde aussi comme fort heureux que le bruit de cette maladie ne se soit pas répandue à Clermont, où il auroit sans doute causé beaucoup d'effroi, surtout à cause du voisinage du bourg d'Aubièrre.

On ne peut, Monsieur, vous honorer plus parfaitement que je le fais. »

(Signé : Florentin)



Qui est Monsieur le comte de Saint-Florentin, Contrôleur Général ?

Ce ministre de Louis XV est né en 1705 sous le nom de Louis Phélypeaux. Il est comte de Saint-Florentin et deviendra Secrétaire d'Etat à la Maison du Roi. Il meurt en 1777.

✱

Le terme de cette épidémie nous sera appris par une lettre du curé d'Aubièrre au docteur Monestier.

Lettre de Mosnier, curé d'Aubière, et Sœur Louise Plantard, supérieure de la Charité d'Aubière, à Monsieur Monestier, du 3 juin 1758 :

« Nous voyons enfin la maladie d'Obière à son dernier terme, je n'y laisse aujourd'hui, 23 du présent mois que sept à huit malades qui dans deux jours seront parfaitement guérys et je pourroy sans autre voyage finir par mes conseils le bon ouvrage dont il vous avait plu, Monsieur, de me charger.

J'ay été pendant cinquante jours, Monsieur, à Obière, j'y ay vu environ onze cent malades travaillés de fièvre continue venimeuse, j'ay eu la satisfaction de les voir tous guéry excepté six ou sept des plus vieux et il est constant que dans les dernières trois semaines j'ay vu vingt cinq à trente malades par jour sans qu'il a péry un seul ; j'ay fait, dans ce village, cinq à six mil visites, j'ay fais fournir pour quarante sols de viande par jour, ce qui monte en total 100 £ pour dépenses ordinaires. Pour dépenses extraordinaires pour le service des malades : 12 £.

Il vous plaira, Monsieur, payer mes visites ou voyages comme vous le jugerés à propos ; je vous prie de considérer que je m'y suis donné beaucoup de peine et que j'y ay réussi.

J'ay l'honneur d'être avec un très profond respect,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. » (Signé : Mosnier et Plantard)

Nous voyons enfin la maladie d'Obière à son dernier
terme, je n'y laisse aujourd'hui 23 du présent mois que
sept à huit malade qui dans deux jours seront parfaitement
guérys et je pourroy sans autre voyage finir par mes
conseils le bon ouvrage dont il vous avait plu, Monsieur,
de me charger.
j'ay été pendant cinquante jours, Monsieur, à Obière
j'y ay vu environ onze cent malade travaillés de
fièvre continue venimeuse, j'ay eu la satisfaction
de les voir tous guérys excepté six ou sept des plus vieux
et il est constant que dans les dernières trois semaines j'ay vu
vingt cinq à trente malade par jour sans qu'il en
péry un seul j'ay fait dans ce village cinq à six mil
visites. j'ay fais fournir pour quarante sols de viande
par jour ce qui monte en total 100 £
pour dépenses extraordinaires pour
le service des malades - - - 12
il vous plaira, Monsieur, payer mes visites ou
voyages comme vous le jugerés à propos je vous prie
de considérer que je m'y suis donné beaucoup de
peine et que j'y ay réussi j'ay l'honneur d'être
avec un très profond respect.
Monsieur votre très humble et très
obéissant serviteur Mosnier et
Sœur Louise Plantard
sup. de la Charité

Lettre de Mosnier, curé, et de sœur Louise Plantard.

Sources : Archives départementales du Puy-de-Dôme - 1 C 1361 ; Archives communales d'Aubière.

© Pierre Bourcheix, 2024